

Circul'heure #3

Une heure pour décrypter l'économie circulaire en ESS



5 octobre 2021

Développer le réemploi des matériaux du bâtiment



Soutenu par



Programme



SÉQUENCE 1

Réemploi des matériaux :

- De quoi parle-t-on ?
- Enjeux & contexte national

SÉQUENCE 2

Dynamique des
acteurs bretons ESS

SÉQUENCE 3

Comment développer le
réemploi solidaire sur
mon territoire ?

Qui sommes-nous ?

- La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne, sous statut associatif, fédère les réseaux de l'ESS pour :**
- Promouvoir l'ESS auprès du grand public et des pouvoirs publics
 - Soutenir le développement de l'ESS et l'amélioration de ses pratiques
- Depuis 2017, soutient notamment le développement et la structuration de l'ESS dans le champ de l'économie circulaire**
- En lien avec un écosystème territorial :**
- 
- A map of Brittany is shown, divided into several colored regions. Above the map, there are gear icons and labels for different territorial ecosystems: Tag 29 (orange gear), Morlaix (orange region), Adess Morlaix (orange region), Lannion (blue region), Adess Ouest (blue region), Tag 22 (blue gear), and Tag 35 (orange gear).



● L'ESS c'est quoi ?



- **L'ESS, un mode d'entreprendre, adapté à tous les secteurs de l'activité humaine**
 - Entreprise/société de personnes (et non de capitaux)
 - Recherchant un intérêt collectif
 - Basée sur un principe démocratique (1 personne = 1 voix)
 - Dont les excédents sont réinvestis majoritairement dans les projets de la structure, et non pour rémunérer du capital ou des actionnaires
- **Qui peut prendre différentes formes :**
association, coopérative, mutuelle, fondation, entreprise sociale (agrément ESUS)



Définition stabilisée
par une loi de 2014

En Bretagne :



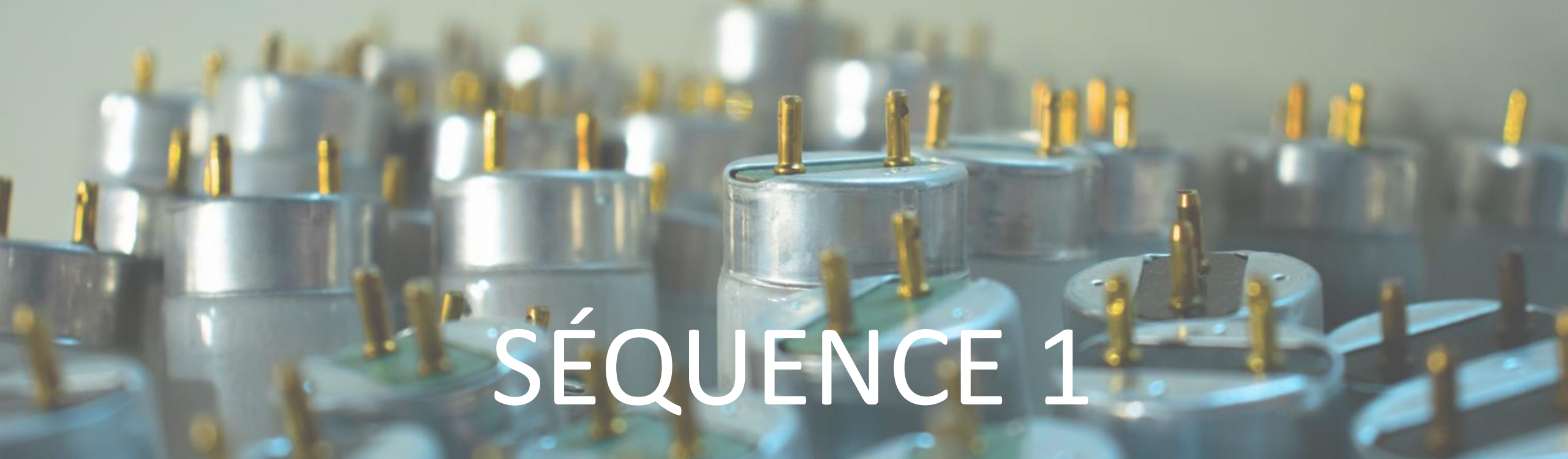
+ de 10 000
entreprises



150 000
personnes
saliariées



+ d'1 million
de bénévoles

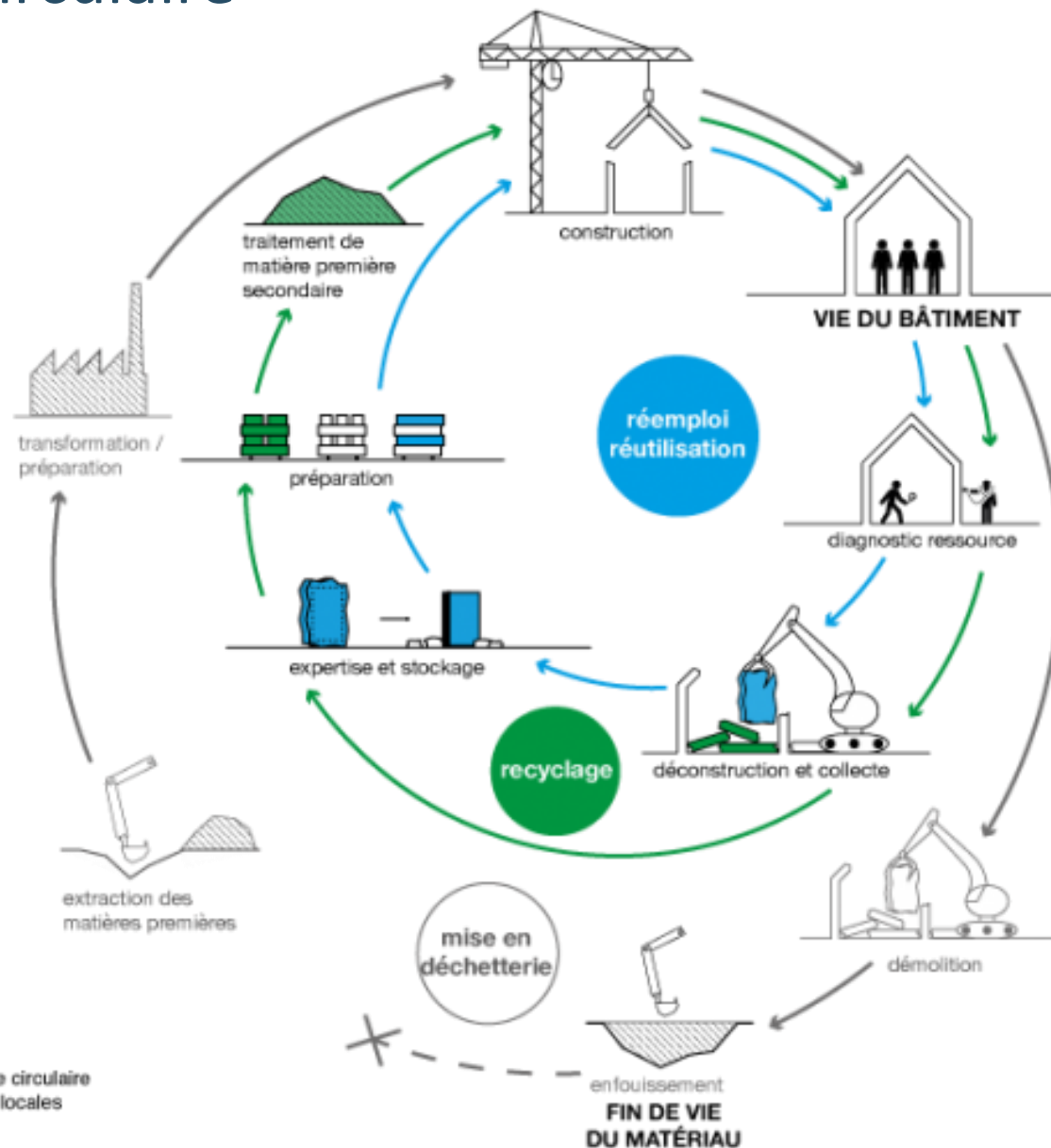


SÉQUENCE 1

Réemploi des matériaux du bâtiment

De quoi parle-t'on ? Enjeux & contexte

Une démarche d'économie circulaire appliquée au bâtiment



économie linéaire avec rupture de filières et mise en décharge des ressources



procédés d'économie circulaire en filières courtes et locales

1^{er} maillon dans les modes de traitement



■ 3 modes de traitement des ressources

- **Réemploi et réutilisation** : Opération par laquelle les matériaux sont de nouveau utilisés pour un usage identique à celui d'origine (Réemploi) ou pour un usage différent de celui d'origine (réutilisation).
- **Recyclage** : Opération de valorisation par laquelle les déchets, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.



Pas de statut
déchet



Statut déchet

■ Une hiérarchie des modes de traitement



2015 – code de
l'environnement

Utilisation plus
intelligente de la
matière

Préserver les
ressources

Levier incontournable face aux enjeux du secteur du bâtiment

- Le secteur de la construction est le 1^{er} consommateur de ressources naturelles et le 1^{er} producteur de déchets (46 Mt de déchets générés par le secteur du bâtiment)
- La pénurie et la hausse des coûts des matières 1^{ères}, les difficultés d'approvisionnement en matériaux
- Un potentiel aujourd'hui très peu exploité < 1% du gisement de Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) fait l'objet de réemploi

Bâtir avec des
ressources locales

Une économie
relocalisée

Des enjeux pour les territoires

- Limiter le volume de déchets et les détourner des bennes
- Maîtriser et limiter les coûts de traitement des déchets (augmentation considérable de la TGAP pour atteindre 65 €/tonne stockée en 2025)
- Créer des emplois et générer une économie locale non délocalisable, avec de nouvelles chaînes de compétences qui se développent (équipe de dépose sélective...)
- Valoriser des ressources locales non exploitées
- Adapter ses pratiques pour répondre aux évolutions réglementaires

Un Contexte réglementaire favorable

La Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC 2020)

- Réalisation d'un diagnostic Produits Equipements Matériaux Déchets (PEMD) obligatoire pour les opérations significatives
- La création d'une filière REP pour le BTP au 1er janvier 2022
- L'obligation d'un taux de réemploi dans la commande publique

Loi ESSOC

« Permis d'expérimenter »

Autorisation pour un MO à déroger à certaines règles de construction notamment en ce qui concerne les matériaux et leur réemploi, sous réserve d'apporter des solutions d'effet équivalent

Règlementation environnementale 2020 (RE 2020)

En remplacement de la RT 2012

- Composants réemployés seront considérés comme n'ayant aucun impact
-  le réemploi sera donc un levier important afin de diminuer le niveau carbone des bâtiments et de répondre aux objectifs de la RE2020

Un contexte régional encourageant

Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD)

Dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement :

- **Généraliser la déconstruction sélective** : intégration dans les marchés publics, systématisation du diag. PEMD
- Augmenter la **part de réemploi dans la filière BTP**
- Déployer le tri sur chantier : phase prescription et phase chantier, en déchetteries
- Optimiser la collecte



Feuille de route économie circulaire régionale 2020-23 (FREC)

- Etude bilan des opérations « cradle to cradle » en Bretagne
- Sensibilisation et formation sur l'économie circulaire appliquée aux métiers du bâtiment (MO, collectivités, entreprises du bâtiment)
- [Appel à idées](#) région – ADEME – DREAL
- ...



Appel à projets Ademe

[AAP régional](#) pour les projets de réemploi-réutilisation:

- Pour les études et investissements
- Ouvert aux acteurs publics et privés
- Avec un ancrage territorial fort et fonctionnant sur un principe de don ou hors achat



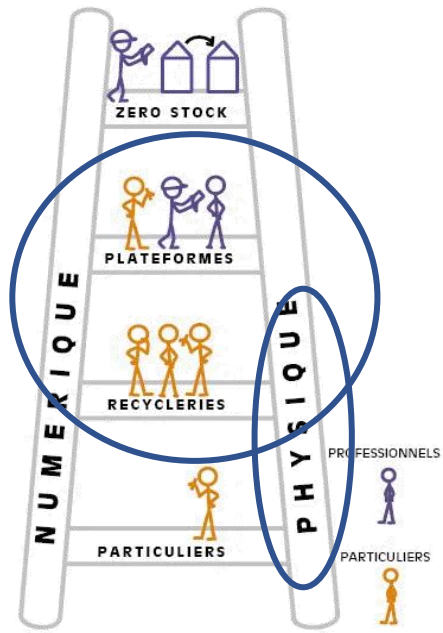
Objectif Zéro déchet en 2040



SÉQUENCE 2

Dynamique des acteurs bretons ESS
dans le réemploi des matériaux du bâti

Champs de compétences des acteurs ESS bretons



Compétences opérationnelles

Dépose sélective
Tri & prévention
Collecte
Valorisation
Stockage
Vente

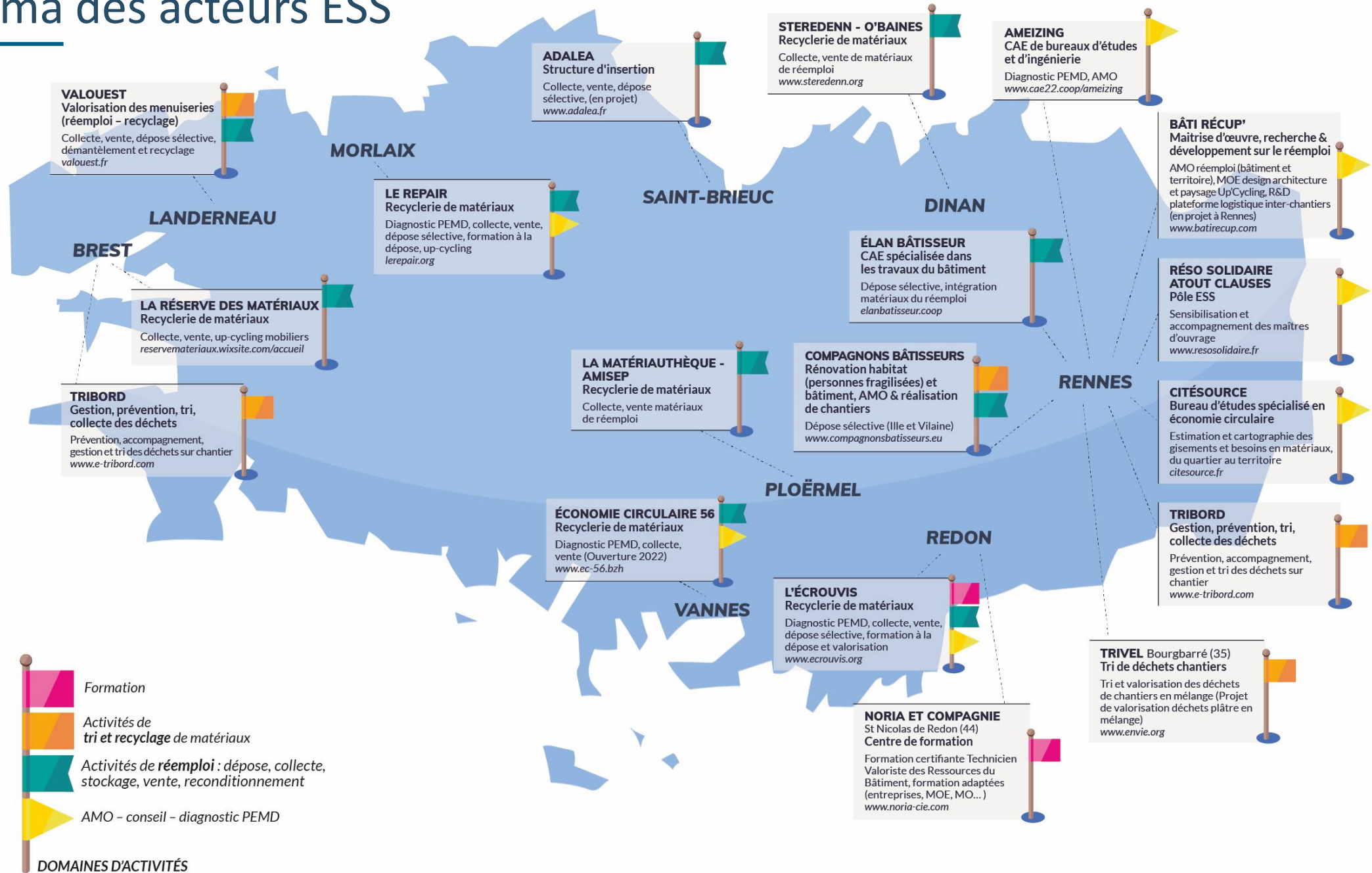
Ingénierie & appui des M. Ouvrages

- AMO réemploi
- Diagnostic PEMD

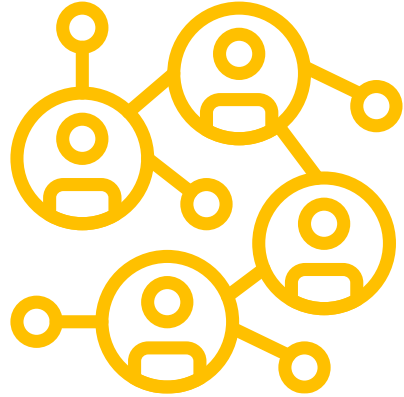
Formation & accompagnement

- Formation certifiante
- Modules adaptés aux cibles (in situ ou ex-situ)

Panorama des acteurs ESS



☐ Structuration régionale animée par la CRESS



Réseau des acteurs du réemploi des matériaux du bâti :

- Rencontres régulières
- Fédérer et lever les freins rencontrés par les acteurs
- Travaux communs & outillage du réseau

Coopérations opérationnelles entre
acteurs du réseau et/ou avec des
acteurs de la filière

Montée en compétences sur certains
sujets communs

SÉQUENCE 3

Comment développer le réemploi solidaire
des matériaux sur un territoire ?



- Quelle cible je vise ?
- Existe-t-il des acteurs sur le territoire ?
- Des opportunités de développement pour des structures (compétences transférables) ?



Ne pas réfléchir uniquement sur le prisme d'une recyclerie de matériaux
-> Elles peuvent être un levier mais ne suffisent pas à structurer la chaîne de valeur et la filière dans son ensemble

Définir & mettre une stratégie de réemploi des matériaux sur mon territoire

Objectif

Réduction chiffrée des déchets du BTP produits et de la consommation de matières premières par le BTP



Stratégie

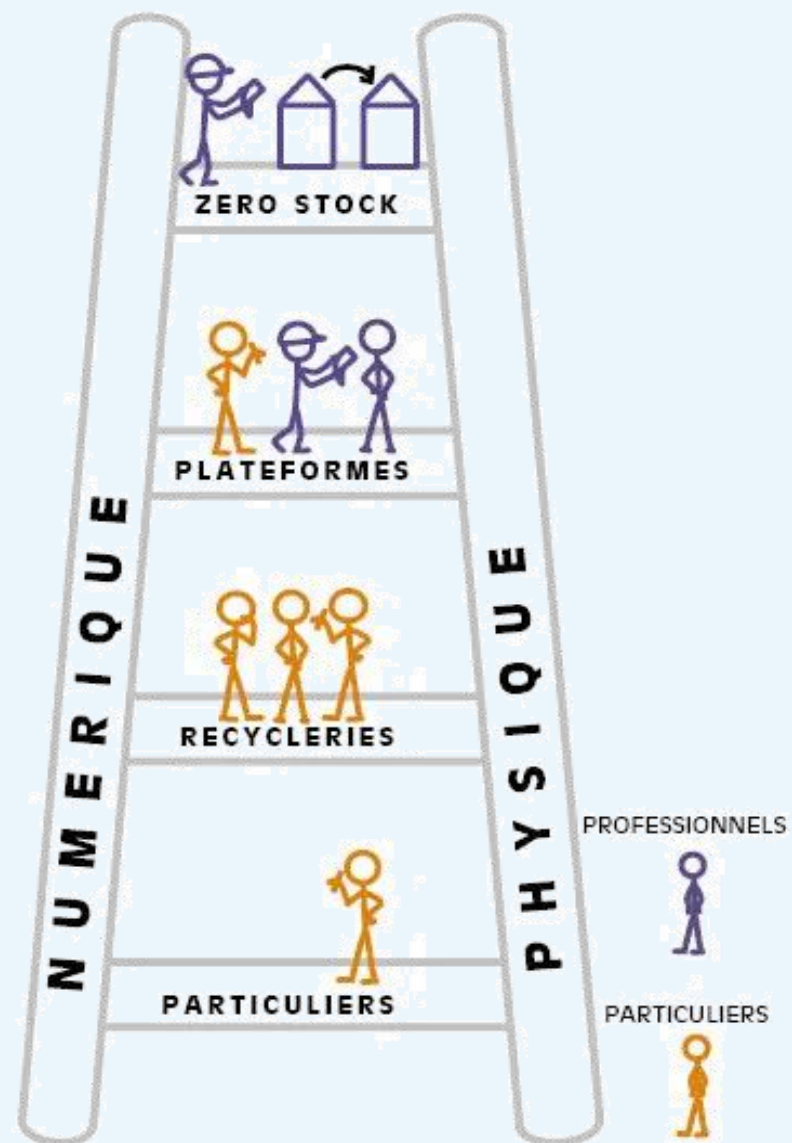
Initier et/ou dynamiser la chaîne de valeur du réemploi des matériaux du bâtiment



Leviers d'actions au service de la stratégie

- Se tester et expérimenter à l'échelle d'un chantier en s'appuyant sur les acteurs existants
- Faciliter / accompagner l'émergence et la création d'activités nécessaires et manquantes pour une filière opérationnelle

Quel est l'ambition du territoire ?



SÉQUENCE 3

Comment développer le réemploi solidaire
des matériaux sur un territoire ?

I. Se TESTER / EXPERIMENTER à l'échelle d'un chantier

● Points clés pour intégrer le réemploi sur un chantier

Programmation

- Définition des besoins, se fixer des objectifs (taux de réemploi, valorisation...)
- Définition du budget & mobilisation des aides éventuels
- Benchmarking de projets exemplaires et mobilisation des ressources
- Formalisation des besoins et des objectifs pour l'appel à candidatures : Maîtrise d'œuvre, AMO Economie circulaire ou réemploi...

Conception

- Identifier le potentiel réemployable et réutilisable : réaliser un **diagnostic PEMD**
- **Eviter le statut déchet** en anticipant le devenir des matériaux et équipements
- Faire appel à **une AMO réemploi** pour être conseiller sur les **filières et les exutoires possibles**
- **Intégrer les clauses** relatives à la valorisation et gestion des matériaux **dans les cahiers des charges** (DCE, CCTP...) et prévoir un **lot spécifique** dédié à la dépose et au réemploi

Réalisation

- Sensibilisation, **formation** et appui des **entreprises du chantier**
- **Dépose sélective** et tri précis des matières
- Gestion des flux & **conditionnement** adapté en fonction du type de valorisation
- Garantir l'origine du produit (fiche produit éco-certifié par un expert et étiquetage du stock)
- **Logistique réemploi vers les exutoires** (in situ, pf tampon, pf de vente) + filières de recyclage

● Être accompagné dans ses étapes

S'entourer des
acteurs
compétents

Monter en
compétences

Se doter
d'outils &
références

- **Acteurs du réemploi et le réseau** (publication à venir) & **acteurs nationaux** :

<http://materiauxreemploi.com/>

- Anticiper ➡ une AMO réemploi dès le début du projet

- Des ressources & outils à destination des collectivités :

⇒ [DEMOCLES](#) : Boîte à outils mis à disposition pour le diagnostic PEMD, nombreux outils pour les maîtres d'ouvrage (Cahiers des charges, traçabilité, retours d'expériences...)

⇒ Le [guide REPAR](#) élaboré par Bellastock : mise en œuvre d'une méthodologie éprouvée par l'expérimentation sur une 15aine de chantiers (exemple CCTP, DCE, fiches techniques matériaux...)

⇒ [Fascicule « Economie circulaire et Commande publique – Secteur du bâti »](#) publié par RESECO & [fascicule et clausier pour faciliter l'intégration de matériaux recyclés et le réemploi dans les bâtiments](#), publié le réseau 3AR

⇒ [Clause verte](#) : mise à disposition d'un ensemble de clauses sociales et environnementales à intégrer dans les marchés publics

⇒ Plateforme [OPTIGEDE](#), échanges, retours d'expériences et outils sur l'économie circulaire et les déchets



Des exemples inspirants



- Brest Métropole : [retour d'expérience](#) dans la prochaine Circul'lettre
- Rennes
- Lorient
- ...



[Avis re recherche]

Capitalisation en cours par la
région Bretagne [« bâtiment &
Economie circulaire »](#)

Ailleurs

- La grande Halle de Colombelles 
- Construction de 19 logements - Les Mureaux [MAP] (92)
- Toulouse métropole
- ...

SÉQUENCE 3

Comment développer le réemploi solidaire
des matériaux sur un territoire ?

**2. Faciliter et accompagner la création d'une filière sur
mon territoire**



Les exemples de
filères bois
énergies
transposables
(SCIC bois Energie)



Prospective sur la
temporalités des chantiers :
>> Intégrer ces matériaux
>> Limiter le stockage

Accompagner le développement d'une filière

AIDER à la CREATION d'activités
manquantes pour une filière locale

filière avec plateforme stockage – distribution
(recycleries matériaux, pf pro....), animer et fédérer
avec l'ensemble des parties prenantes...

- Plateforme professionnelle Bâti récup : étude de faisabilité pour une filière sur **Rennes métropole** avec une plateforme professionnelle
- Lille, Lyon, Toulouse Métropole

SOUTENIR les activités existantes &
accompagner leur développement, contribuer
au changement d'échelle

- Appui financier, accessibilité au foncier
- Partenariat à construire
- Soutien opérationnel (logistique, communication...)
- Créer les opportunités de coopération sur des chantiers

Etude prospective FLUX gisements et
exutoires

- Paris

BOOSTER avec des opérations collectives
d'accompagnement des collectivités sur des
opérations exemplaires

COMPETENCES MUTUALISEE pour faciliter
(Marché public...)

- AMI « Economie circulaire dans les bâtiments » en Normandie, coordonné par le réseau Ran Coper

Faire émerger des réponses aux besoins sur mon territoire

Compléter l'état des lieux
des acteurs de mon
territoire



Avoir des retours
d'expérience / un appui
technique sur mon projet
de territoire / Mise en lien
avec des acteurs



Booster la coopération
entre des acteurs
de mon territoire



Faire émerger
une réponse économique
à un besoin identifié



Pour aller + loin

- Une prochaine publication sur le réemploi des matériaux du bâtiment (fin octobre)

- Newsletter « Circul'lettre »



- Le prochain Circul'heure
Mardi 7 décembre – 9h à 10h

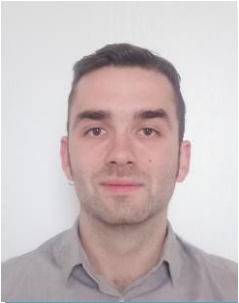


• Nous contacter

bgandon@cress-bretagne.org

07 48 72 14 24

Recycleries, ressourceries, réemploi



Bryan Saux



Emilie Besnier



Baptiste Bertrand

Textile, matériaux du BTP



Bettina Gandon

Autres thématiques

(biodéchets, papier, emballages...)



Pauline Planut

Contacts sur www.ess-bretagne.org

